

Évaluation du soutien des trois organismes à la formation en recherche et au perfectionnement des compétences

Résumé



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada 

L'honorable François Champagne, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada

© Sa Majesté le roi du chef du Canada,
représenté par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada, 2024

No de cat. CR22-128/1-2024F-PDF
ISBN 978-0-660-70481-4

Table des matières

À propos de l'évaluation	1
À propos du financement	1
Questions d'évaluation	1
Principales conclusions	1
Recommandations	4
Les recommandations portent sur les possibilités pour les organismes de diversifier leur accès aux étudiantes et étudiants de cycle supérieur et de renouveler leur contribution à la formation en recherche. En voici un résumé; pour plus de détails, on peut consulter le rapport final.	4
Outiller les étudiantes et étudiants.....	4
Faire preuve d'initiative pour améliorer les pratiques de financement des études.....	4
Élaborer une stratégie pour l'ensemble du portefeuille	4
Financement du volet indirect	4
Financement du volet direct	4

À propos de l'évaluation

Cet exercice avait comme objectif d'évaluer le financement que le CRSH, le CRSNG et les IRSC accordent pour la formation des étudiantes et étudiants de cycle supérieur (maîtrise et doctorat). Il a été mené en appui aux décisions stratégiques des organismes concernant le financement de la formation.

L'évaluation couvrait la période de 2014 à 2021. Les données primaires ont été recueillies au moyen d'entrevues avec des informatrices et informateurs clés, d'études de cas, de groupes de discussion et de deux enquêtes. Quant aux données secondaires, elles comprenaient des données administratives des organismes, des rapports de parties prenantes externes et des données issues d'enquêtes menées par des organisations externes.

À propos du financement

Les organismes investissent dans un portefeuille de financement dans le but d'améliorer la formation en recherche et la future capacité de recherche du Canada. Ce portefeuille comprend deux grands volets :

1. **Volet direct** : Soutien offert directement aux étudiantes et étudiants sous la forme de bourses d'études et de recherche.
2. **Volet indirect** : Soutien pour la formation offert indirectement sous forme de subventions aux chercheuses et chercheurs (chercheuses principales et chercheurs principaux ou cochercheuses et cochercheurs bénéficiaires de subventions des organismes), qui sont censés fournir aux étudiantes et étudiants de cycle supérieur de la formation par l'expérience, que ce soit en les faisant participer à leurs recherches financées par l'un des organismes ou par d'autres modes de formation en lien avec la recherche. Les chercheuses et chercheurs peuvent également offrir du soutien financier sous la forme d'allocations ou de salaires.

Le montant total du soutien financier fourni aux étudiantes et étudiants de cycle supérieur par l'entremise des deux volets s'élevait en moyenne à un peu moins de 460 millions de dollars par année au cours des exercices allant de 2018 à 2021. De ce montant, 196,1 millions de dollars par année étaient accordés en bourses directes. Dans le contexte de la présente évaluation, les organismes ont fourni en 2020-2021 un appui financier à 9 708 étudiantes et étudiants de cycle supérieur au moyen de bourses actives du volet direct, et financé, au sein du portefeuille, 25 395 subventions de recherche actives par le biais desquelles les étudiantes et étudiants participants ont reçu de la formation par l'expérience.

Questions d'évaluation

1. À qui le portefeuille offre-t-il du soutien?
2. Comment ce portefeuille contribue-t-il à la formation en recherche?
3. Ce financement influence-t-il le cheminement professionnel des bénéficiaires?
4. Quels éléments les organismes devraient-ils prendre en compte dans le contexte des changements qui touchent la formation et l'expérience des étudiantes et étudiants en raison de la COVID-19?

Principales conclusions

Portée du portefeuille

- À certains égards, la participation au sein du portefeuille reflète en grande partie la diversité de la communauté étudiante des cycles supérieurs au Canada. Certains groupes dignes d'équité y sont représentés dans une mesure comparable ou supérieure à leur représentation estimée au sein de cette population. Il s'agit notamment des personnes qui s'identifient en tant que femmes, dont l'identité de genre n'est ni homme ni femme, qui appartiennent à la communauté LGBTQ2+ et qui déclarent avoir un handicap. C'est également le cas des étudiantes et étudiants francophones.

- Les membres du corps étudiant qui ont un handicap ou qui déclarent appartenir à la communauté LGBTQ2+ étaient plus susceptibles de signaler des obstacles pour l'obtention de financement direct que les membres des autres groupes.
- Les résultats révèlent que la représentation des personnes appartenant à une minorité visible¹ ou ayant des personnes à charge, ainsi que celle des étudiantes et étudiants de première génération, est plus faible dans le volet direct que dans le volet indirect.
- Pour ce qui est des étudiantes et étudiants qui déclarent être Autochtones, la représentation dans le cadre du financement du CRSH (3 p. 100) et des IRSC (2 p. 100) est égale aux estimations au sein de la population étudiante de cycle supérieur dans les programmes de recherche en sciences humaines et en santé, respectivement. Dans le cas du financement du CRSNG, la proportion des étudiantes et étudiants qui déclarent être Autochtones (1 p. 100) est inférieure à leur proportion estimée (2 p. 100) au sein de la population étudiante en sciences naturelles et génie; cette faible différence peut être attribuable à de multiples facteurs.
- Pour la plupart des étudiantes et étudiants qui reçoivent du soutien financier indirect du CRSNG (95 p. 100) et des IRSC (85 p. 100), les fonds viennent de leur directrice ou directeur ou de leur codirectrice ou codirecteur de recherche, alors que cette proportion est de 53 p. 100 pour ce qui est du financement indirect du CRSH.
- Parmi les personnes aux études recevant du soutien financier indirect par l'intermédiaire de subventions du CRSH et des IRSC, environ le quart proviennent de l'étranger (21 p. 100 et 25 p. 100, respectivement), alors que pour le financement indirect du CRSNG, cette proportion est de 45 p. 100.
- Les étudiantes et étudiants ont soulevé des préoccupations quant à la transparence et à la perception d'équité associées au processus de sélection des financements directs.

Expérience à l'égard de la formation et cheminement

- Certaines données montrent que les bourses directes des organismes augmentent les possibilités de perfectionnement des compétences et d'acquisition d'expérience en recherche. Toutefois, sur un total de 18 aspects relatifs à la formation, on relève un avantage significatif pour les bénéficiaires (comparativement aux candidates et candidats non retenus) à l'égard de seulement quatre aspects, en lien avec la diffusion des recherches et les initiatives de collaboration, et ce, surtout chez les étudiantes et étudiants au doctorat financés par le CRSH.
- Environ le tiers des titulaires de bourse de maîtrise et 41 p. 100 des titulaires de bourse de doctorat ont déclaré que leur bourse avait fait augmenter de façon substantielle leur contrôle ou leur indépendance dans le cadre de leur recherche.
- Très peu de différences ont été constatées entre les bénéficiaires d'une bourse des organismes et les candidates et candidats non retenus pour ce qui est de la progression de leurs études et de leur cheminement professionnel. Les bourses des organismes ne semblent pas avoir d'incidence sur la durée des études menant au diplôme, et rien n'indique qu'il existe une corrélation entre l'obtention d'une bourse des organismes et la poursuite d'études universitaires supérieures ou l'emploi à temps plein après l'obtention du diplôme. Les résultats sont mitigés en ce qui concerne les autres résultats sur le plan professionnel. Les titulaires d'une bourse disposent d'un avantage significatif à certains égards, notamment pour ce qui est de l'obtention d'un doctorat (CRSH et CRSNG), des aspirations de carrière dans le milieu universitaire chez les étudiantes et étudiants de première génération (CRSH et CRSNG) et de l'importance de la recherche dans les emplois occupés après l'obtention du diplôme (CRSH et IRSC).

¹ L'utilisation de l'expression « minorité visible » correspond à la formulation de l'instrument d'enquête auprès de la communauté étudiante et des formulaires de candidature pendant la période de l'étude; les organismes ont plus récemment adopté l'expression « personne racisée ».

- Lorsque des données sur les personnes participant au volet indirect étaient disponibles, les résultats liés aux aspirations dans le milieu universitaire et aux résultats sur le plan professionnel (voir ci-dessus) étaient identiques ou supérieurs à ceux des titulaires de bourse des organismes.
- Rien n'indique que le financement des organismes influence la probabilité de travailler au Canada ou à l'étranger.
- Malgré l'augmentation du coût de la vie durant la période couverte par l'évaluation, le montant des bourses des organismes n'a pas augmenté.
- La quasi-totalité des étudiantes et étudiants participant à l'évaluation, y compris les bénéficiaires de la BESC D, vont chercher un revenu provenant de plusieurs sources pour financer leurs études.
- Une proportion importante des bénéficiaires de bourse des organismes ont déclaré une augmentation nette de leur financement global qui va de nulle à moyenne² après réception de leur bourse. Cela comprend plus du tiers des bénéficiaires de bourse de doctorat propre à un organisme (23 p. 100 pour le CRSH, 43 p. 100 pour les IRSC et 40 p. 100 pour le CRSNG), un cinquième des bénéficiaires de la BESC D des IRSC et environ un tiers des bénéficiaires de la BESC M du CRSNG et des IRSC. La majorité des bénéficiaires de bourse des organismes (60 p. 100) ont déclaré qu'au moins une autre source de financement était devenue moins accessible après réception de leur bourse. Parmi ce groupe, 80 p. 100 ont déclaré un accès réduit au financement institutionnel.
- La majorité des bénéficiaires de bourse ont fait état d'une plus grande stabilité sur le plan du revenu. Les étudiantes et étudiants ont décrit la stabilité du financement comme importante en soi pour leur permettre de se concentrer sur leurs études et de planifier l'avenir.
- Le montant de l'appui financier par trimestre reçu dans le cadre du volet indirect varie considérablement d'une personne à l'autre, selon la discipline et le niveau d'étude, mais aussi au sein même d'une discipline ou d'un niveau d'étude. Les montants moyens sont significativement plus élevés en sciences naturelles et génie ainsi qu'en santé comparativement aux sciences humaines.
- Dans l'ensemble, les personnes bénéficiant de financement indirect font état d'un financement global moins important (provenant à la fois des organismes et d'autres sources) que les titulaires de bourse et les candidates et candidats à une bourse d'un organisme qui n'ont pas été retenus (et n'ayant aucun financement connu provenant des organismes). Pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants, l'investissement en temps requis était un obstacle à leur participation à des projets de recherche financés par les organismes lorsque le montant de l'allocation était trop faible.

² Réponses allant de « pas du tout » à « dans une certaine mesure » (1 à 4 sur une échelle de type Likert à 7 points).

Recommandations

Les recommandations portent sur les possibilités pour les organismes de diversifier leur accès aux étudiantes et étudiants de cycle supérieur et de renouveler leur contribution à la formation en recherche. En voici un résumé; pour plus de détails, on peut consulter le rapport final.

<p>Outiller les étudiantes et étudiants</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer les communications et les rapports publics des organismes sur leurs investissements dans la formation aux cycles supérieurs. Fournir une source centralisée d'information précise et à jour sur l'ensemble du portefeuille. 2. Travailler avec les établissements universitaires pour améliorer la transparence et la clarté des politiques et pratiques de réaffectation de fonds. 	
<p>Faire preuve d'initiative pour améliorer les pratiques de financement des études</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 3. Travailler avec les établissements universitaires pour réduire les répercussions des réaffectations sur la communauté étudiante et s'attaquer aux facteurs sous-jacents qui motivent les pratiques de réaffectation de fonds. 	
<p>Élaborer une stratégie pour l'ensemble du portefeuille</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 4. La future élaboration d'une stratégie sur la formation en recherche devra englober l'ensemble du portefeuille. 5. Prendre des mesures pour accroître l'accessibilité et l'utilisation des données relatives au soutien offert aux étudiantes et étudiants à l'échelle du portefeuille afin d'améliorer le suivi, l'évaluation et les rapports publics. 	
<p style="text-align: center;">Financement du volet indirect</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Clarifier les objectifs de formation dans le cas des subventions de recherche des organismes, en veillant à ce que les attentes à l'égard de la formation soient clairement formulées à l'intention des candidates et candidats potentiels. 7. Il est recommandé de continuer à investir dans les trois types de financement indirect. Envisager d'augmenter les investissements dans les types de financement indirect appuyant la formation intersectorielle et professionnelle (type 3 et type 4). 8. Envisager d'augmenter le montant des subventions, de prendre en parallèle des mesures pour accroître la proportion des subventions qui est destinée à la formation, et d'augmenter en conséquence le montant des allocations par étudiante ou étudiant. 	<p style="text-align: center;">Financement du volet direct</p> <ol style="list-style-type: none"> 9. Réévaluer le financement direct et clarifier son rôle dans le futur portefeuille. Il est recommandé que les organismes réfléchissent attentivement à ce qu'ils veulent réaliser avec les bourses à l'avenir, à ce qu'il est réaliste d'attendre de ce type d'intervention et à la faisabilité de l'investissement nécessaire – en temps, en efforts et en argent – pour renouveler les bourses. Au moment de réévaluer les bourses directes, les organismes devront aussi tenir compte des recommandations ci-dessous, concernant la formation ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion, et de la disponibilité des ressources pour les mettre en œuvre : 10. Envisager d'augmenter le nombre de bourses pour les études de maîtrise et les études de premier cycle. 11. Prolonger la période d'admissibilité au cours des études de doctorat ou éliminer les restrictions quant à la période d'admissibilité selon l'étape des études. 12. Permettre aux personnes étudiant à temps partiel de présenter leur candidature pour l'obtention d'une bourse d'un organisme sans qu'elles aient à justifier leur statut à temps partiel. 13. Remédier à l'insuffisance du financement associé aux bourses. 14. Travailler avec les établissements pour améliorer la transparence et la perception d'équité associées aux processus d'examen et pour protéger les renseignements personnels des étudiantes et étudiants en ce qui concerne la déclaration volontaire et les circonstances particulières.